

Fiducie canadienne de bourses d'études Régime d'épargne individuel

États financiers semestriels

30 avril 2020

Non audité

Table des matières

États de la situation financière	1
États du résultat global	2
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	2
Tableaux des flux de trésorerie	3
Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille	4
Notes annexes	5
Subventions gouvernementales (Annexe I du Tableau complémentaire I)	10

États financiers semestriels non audités

Les états financiers semestriels ci-inclus n'ont pas été examinés par les auditeurs externes du Régime, conformément aux normes de certification s'appliquant à l'examen d'états financiers intermédiaires.

États de la situation financière

Au 30 avril 2020 et au 31 octobre 2019

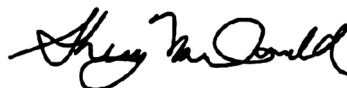
(en milliers de dollars canadiens)

	30 avr. 2020	31 oct. 2019
		(audité)
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	737 \$	200 \$
Débiteurs pour les titres vendus	–	51
Placements, à la juste valeur (note 4 et Tableau complémentaire I)	9 461	10 103
Intérêts courus et autres débiteurs	450	540
Subventions gouvernementales à recevoir	7	8
	10 655	10 902
Passif		
Créditeurs pour les titres achetés	–	96
Créditeurs et charges à payer	127	133
	127	229
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	10 528	10 673
Représenté par :		
Fonds non discrétionnaires		
Revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études	1 288	1 180
Dépôts des souscripteurs (note 7)	5 757	5 991
Subventions gouvernementales	2 247	2 255
Revenu tiré des subventions gouvernementales	1 236	1 247
	10 528 \$	10 673 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,



Douglas P. McPhie, FCPA, FCA
Administrateur



Sherry J. MacDonald, CPA, CA
Administratrice

États du résultat global

Pour les semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Produits		
Intérêt	113 \$	127 \$
Profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements	25	(8)
Variation des profits latents	85	381
Dividendes	14	12
	237	512
Charges (économies)		
Frais d'administration (note 3a)	59	60
Frais de gestion de portefeuille	10	10
Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde	3	3
Honoraires du comité d'examen indépendant	–	–
	72	73
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	165 \$	439 \$

États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour les semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, au début de la période	10 673 \$	10 866 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	165	439
Transferts de régimes internes et externes	239	408
	404	847
Encaissements		
Diminution nette des dépôts des souscripteurs (note 7)	(234)	(141)
Décaissements		
Subventions gouvernementales payées (déduction faite des encaissements)	11	(93)
Paiements aux bénéficiaires		
Paiements d'aide aux études	(149)	(227)
Subventions gouvernementales	(160)	(143)
Remboursement de produits	(17)	(39)
Total des paiements aux bénéficiaires	(326)	(409)
Encaissements moins décaissements	(549)	(643)
Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	(145)	204
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, à la fin de la période	10 528 \$	11 070 \$

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	165 \$	439 \$
Encaissement net provenant des transactions de placement	707	80
Éléments sans effet sur la trésorerie		
(Profits) pertes réalisé(e)s à la vente de placements	(25)	8
Variation des profits latents	(85)	(381)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie		
Diminution (augmentation) des produits à recevoir et autres débiteurs	90	(198)
Diminution des subventions gouvernementales à recevoir	1	10
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	(6)	161
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	847	119
Activités de financement		
Transferts de régimes internes et externes	239	408
Subventions gouvernementales payées (déduction faite des encaissements)	11	(93)
Diminution nette des dépôts des souscripteurs (note 7)	(234)	(141)
Paievements aux bénéficiaires	(326)	(409)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(310)	(235)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	537	(116)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de la période		
Trésorerie	175	184
Équivalents de trésorerie	25	45
	200	229
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de la période		
Trésorerie	677	104
Équivalents de trésorerie	60	9
	737 \$	113 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :		
Impôt déduit à la source	– \$	2 \$
Produits d'intérêts reçus	112	126

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations						Obligations (suite)					
Fédérales – 26,6 %						De sociétés – 21,9 % (suite)					
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,50	15 déc. 2021	119	121	118	Daimler Canada Finance Inc.	2,54	21 août 2023	30	29	30
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 mars 2022	483	503	498	Daimler Canada Finance Inc.	2,97	13 mars 2024	58	57	58
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2022	485	500	483	Honda Canada Finance Inc.	3,18	28 août 2023	30	31	30
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,40	15 déc. 2022	290	304	293	Honda Canada Finance Inc.	2,50	4 juin 2024	20	20	20
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 déc. 2023	265	283	272	Banque HSBC Canada	2,17	29 juin 2022	59	60	58
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80	15 déc. 2024	220	230	226	Banque HSBC Canada	2,25	15 sept. 2022	59	60	59
				1 941	1 890	Banque HSBC Canada	3,25	15 sept. 2023	30	31	30
						Ivanhoé Cambridge	2,91	27 juin 2023	10	10	10
						Société Financière Manuvie	3,32	9 mai 2028	39	40	39
Provinciales – 41,6 %						Banque Nationale du Canada					
Province de l'Alberta	2,65	1 ^{er} sept. 2023	139	147	142	Banque Nationale du Canada	2,98	4 mars 2024	20	21	20
Province de l'Alberta	2,55	15 déc. 2022	227	238	228	Banque Nationale du Canada	2,55	12 juill. 2024	20	21	20
Province du Manitoba	1,55	5 sept. 2021	380	385	375	Pembina Pipeline Corp	2,56	1 ^{er} juin 2023	30	30	30
Province du Manitoba	2,55	2 juin 2023	115	121	119	Fonds de placement immobilier RioCan	3,21	29 sept. 2023	10	10	10
Province du Nouveau-Brunswick	1,55	4 mai 2022	434	442	424	Banque Royale du Canada	3,30	26 sept. 2023	49	51	49
Province de l'Ontario	3,15	2 juin 2022	237	249	247	Banque Royale du Canada	2,35	2 juill. 2024	30	31	30
Province de l'Ontario	2,85	2 juin 2023	275	293	284	Banque Royale du Canada	2,74	25 juill. 2029	99	100	99
Province de l'Ontario	2,30	8 sept. 2024	247	262	255	Banque Royale du Canada	2,88	23 déc. 2029	40	41	40
Province de l'Ontario	2,65	5 févr. 2025	50	54	54	Shaw Communications Inc.	3,80	2 nov. 2023	30	32	30
Province de Québec	4,25	1 ^{er} déc. 2021	255	270	268	Fiducie de capital Sun Life	3,05	19 sept. 2028	39	40	39
Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2022	341	366	362	Fiducie de capital Sun Life	2,38	13 août 2029	30	30	30
Province de Québec	3,00	1 ^{er} sept. 2023	200	215	212	La Banque Toronto-Dominion	2,85	8 mars 2024	144	149	146
				3 042	2 970	La Banque Toronto-Dominion	2,50	2 déc. 2024	49	50	49
						La Banque Toronto-Dominion	1,94	13 mars 2025	30	30	30
De sociétés – 21,9 %						La Banque Toronto-Dominion					
Bank of America Corporation	3,30	24 avril 2024	39	40	39	La Banque Toronto-Dominion	3,59	14 sept. 2028	49	51	49
Banque de Montréal	2,85	6 mars 2024	39	40	39	Toyota Crédit Canada Inc.	3,04	12 juill. 2023	20	21	20
Banque de Montréal	2,28	29 juill. 2024	30	30	30	Toyota Crédit Canada Inc.	2,64	27 mars 2024	20	20	20
Banque de Montréal	2,57	1 ^{er} juin 2027	29	29	29	Ventas Canada Finance Limited	2,80	12 avril 2024	18	17	18
Banque de Montréal	2,88	17 sept. 2029	20	20	20	VW Credit Canada Inc.	3,70	14 nov. 2022	20	20	20
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,98	17 avril 2023	10	10	10	VW Credit Canada Inc.	2,85	26 sept. 2024	10	10	10
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,49	23 sept. 2024	5	5	5				1 598	1 568	
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,89	18 janv. 2029	49	51	49	Total des placements à revenu fixe – 90,1 %			6 581	6 428	
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,84	3 juill. 2029	20	20	20	Trésorerie et équivalents de trésorerie – 9,9 %			728	728	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,97	11 juill. 2023	30	32	30	Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %			7 309	7 156	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,29	15 janv. 2024	20	21	20	Répartition des placements (note 4)					
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,35	28 août 2024	30	31	30	Subventions gouvernementales (annexe I)				2 880	2 770
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,45	4 avril 2028	39	40	39	Trésorerie et équivalents de trésorerie (annexe I)				9	9
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,95	19 juin 2029	55	56	55	Total du fonds de placement			10 198	9 935	
Canadian Tire Corp Ltd.	3,17	6 juill. 2023	10	10	10	Représenté par :					
Daimler Canada Finance Inc.	3,05	16 mai 2022	20	20	20	Trésorerie et équivalents de trésorerie				737	
Daimler Canada Finance Inc.	3,30	16 août 2022	20	20	20	Placements, à la juste valeur				9 461	
Daimler Canada Finance Inc.	2,57	22 nov. 2022	10	10	10					10 198	

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Notes annexes

Semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 1. Nature des activités

Le Régime d'épargne individuel de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime d'épargne individuel » ou le « Régime ») est un régime d'épargne-études autogéré qui a été établi le 1^{er} octobre 1999. L'objectif du Régime est d'aider les parents et d'autres particuliers à épargner en prévision des études postsecondaires d'enfants. Le Régime est géré et distribué par Consultants C.S.T. inc. (« C.C.S.T. »), une filiale entièrement détenue par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). Les bureaux du Régime sont situés au 1600-2235 Sheppard Avenue East, Toronto (Ontario), Canada.

Le souscripteur effectue des paiements dans un compte que le fiduciaire du Régime conserve au nom du bénéficiaire. Des paiements de frais de souscription sont prélevés sur la cotisation initiale versée par le souscripteur. Le capital cumulé pendant la durée de la convention du régime d'épargne-études (la « convention ») est remboursé au souscripteur en totalité ou en partie en tout temps à la demande du souscripteur. Un bénéficiaire est réputé être un étudiant admissible à la réception d'une preuve de l'admission de cet étudiant à un programme d'études admissible suivi dans un établissement admissible. Les paiements d'aide aux études (« PAE ») versés à un bénéficiaire du Régime sont déterminés par le souscripteur et sont payés à même le revenu réalisé sur le capital du souscripteur.

Les bénéficiaires peuvent avoir droit à un certain nombre de subventions gouvernementales incluant le Programme de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (la « SCEE »), le Bon d'études canadien (le « BEC »), l'incitatif québécois à l'épargne-études (l'« IQEE ») et la Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique (« BCTESG ») (collectivement, les « subventions gouvernementales »).

Le Régime reçoit les subventions gouvernementales, qui sont créditées directement aux conventions de souscripteurs, et il investit ces fonds conformément aux politiques de placement du Régime. Les subventions gouvernementales ainsi que le revenu de placement réalisé sur celles-ci sont versés aux étudiants admissibles.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis; après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études (les « REEE ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, le revenu crédité sur le capital d'un souscripteur ne constitue pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'il est retiré à titre de paiement de revenu cumulé, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les paiements versés à un bénéficiaire, y compris les PAE, les subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci, constituent un revenu imposable pour ce bénéficiaire dans l'année du versement.

Note 2. Principales méthodes comptables

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »).

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation le 15 juillet 2020.

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Instruments financiers

Le Régime comptabilise ses actifs et ses passifs financiers lorsqu'il devient partie à un contrat. Les actifs et les passifs financiers, à l'exception de ceux qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les placements à la juste valeur ont été classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures sera déterminée en fonction du classement de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers du Régime sont classés comme suit :

Actif financier ou passif financier	Classement
Placements, à la juste valeur	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Produits à recevoir et autres débiteurs	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Débiteurs pour les titres vendus	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Créditeurs et charges à payer	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾
Créditeurs pour les titres achetés	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾

ⁱ⁾ Les actifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont acquis principalement à des fins de transaction. Les actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et les variations des profits et des pertes latents sont comptabilisées dans les états du résultat global.

ⁱⁱ⁾ Les actifs financiers classés au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés qui sont détenus aux fins de perception de flux de trésorerie contractuels et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ⁱⁱⁱ⁾ Les passifs financiers classés au coût amorti rassemblent les passifs qui ne constituent pas des passifs dérivés et qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris tous les coûts de transaction et autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette à la comptabilisation initiale.

La dépréciation des actifs financiers détenus au coût amorti repose sur les pertes de crédit attendues pour les titres de placement. En raison de la nature à court terme et du crédit de grande qualité des actifs financiers classés au coût amorti du Régime, ce dernier a établi que les pertes de crédit attendues sur ces actifs financiers ne sont pas importantes.

d) Évaluation des placements

Les placements à la juste valeur incluent les types de titres suivants : les obligations, les titres du marché monétaire, les actions et les fonds négociés en bourse (les « FNB »).

La juste valeur des titres à revenu fixe qui ne sont pas négociés sur le marché est évaluée soit à l'aide du cours acheteur moyen de plusieurs courtiers, soit au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels aux taux courants du marché. Les intérêts courus à la date de clôture sont inclus au poste Produits à recevoir et autres débiteurs des états de la situation financière.

La juste valeur des titres négociés sur un marché actif est évaluée en fonction du cours acheteur à la date de clôture.

La note 9 fournit d'autres indications à propos des évaluations de la juste valeur.

e) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts correspondent aux intérêts au taux nominal reçus par le Régime et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Régime n'amortit pas les surcotes payées ou les décotes reçues à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes et les distributions sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement. Les profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements et la variation des profits (pertes) latent(e)s sont calculés en se rapportant au coût moyen des placements connexes et sont constatés dans la période au cours de laquelle ces profits (pertes) surviennent.

f) Dépôts des souscripteurs et frais de souscription

Les dépôts des souscripteurs comprennent les montants reçus de ces derniers et ils excluent les montants futurs à recevoir en vertu des conventions en vigueur. Des frais de souscription sont exigés et font partie de la cotisation initiale en vertu de chaque convention. Les frais de souscription perçus au cours de la

période de présentation de l'information financière sont versés à C.C.S.T.

g) Impôt sur le résultat

Le Régime est exonéré d'impôt sur le résultat en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

h) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les soldes déposés auprès de banques et les titres dont l'échéance se situe à 90 jours ou moins de la date de l'achat et incluent des dépôts à terme, des bons du Trésor et des acceptations bancaires.

i) Change

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Régime sont le dollar canadien.

Au cours d'une période donnée, les achats et les ventes de placements libellés en devises et les dividendes et produits d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment des transactions. Les profits ou les pertes de change réalisé(e)s ou latent(e)s sur les placements sont inclus respectivement aux postes Profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements et Variation des profits (pertes) latent(e)s des états du résultat global.

j) Estimations et jugements comptables critiques

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction a recours à des estimations et à des jugements qui influent sur les montants comptabilisés et présentés dans les états financiers. Ces estimations et ces jugements ont une incidence directe sur l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

Note 3. Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant dont ont convenu les parties.

a) Distribution et administration du Régime

La Fondation, qui parraine le Régime, a confié à C.C.S.T., en qualité de gestionnaire de fonds d'investissement et de courtier de régimes de bourses d'études, la responsabilité d'administrer et de distribuer le Régime. Les conventions sont renouvelables annuellement le 1^{er} novembre. Des frais d'administration annuels correspondant à 1 % du total du capital, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur celles-ci sont versés à la Fondation.

Au cours du semestre clos le 30 avril 2020, un montant de 59 \$ a été comptabilisé à titre de frais d'administration (2019 – 60 \$). Les frais d'administration inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2020 s'élevaient à 3 \$ (30 octobre 2019 – 4 \$).

Les frais de souscription versés par les souscripteurs à même leurs cotisations initiales sont versés à C.C.S.T. à titre de

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 3. Transactions entre parties liées (suite)

a) Distribution et administration du Régime (suite)

rémunération pour la vente et la distribution de régimes d'épargne.

Au cours du semestre clos le 30 avril 2020, un montant de 1 \$ a été versé à C.C.S.T. à même les frais de souscription perçus (2019 – 2 \$). Les montants connexes inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2020 s'élevaient à néant (30 octobre 2019 – 12 \$).

b) Honoraires versés pour superviser et encadrer les gestionnaires de portefeuille

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 1 \$ (2019 – 1 \$) facturé par C.C.S.T. au titre des charges engagées pour la supervision et l'encadrement des gestionnaires de portefeuille. Aucun montant payable à C.C.S.T. n'était inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2020 et au 31 octobre 2019 relativement à ces charges.

Note 4. Avoirs investis

Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille et dans l'annexe I de ce tableau, qui est expliquée ci-dessous.

Les subventions gouvernementales sont investies dans un fonds distinct avec les subventions gouvernementales d'autres REEE administrés par C.C.S.T. Le capital reçu au titre des subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci sont inscrits séparément pour chaque convention de souscripteur. Les avoirs investis sont répartis entre tous les régimes en fonction de la quote-part de capital et de revenu attribuable aux conventions dans chaque régime (se reporter à l'Annexe I du Tableau complémentaire I).

Note 5. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est constitué des composants de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires selon les états de la situation financière. Le Régime est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du régime, ainsi que de verser des PAE avec le revenu de placement, les subventions et le revenu tiré des subventions. Le Régime investit les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues dans des placements appropriés conformément aux objectifs de placement indiqués, tout en conservant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.

Note 6. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal des activités, le Régime peut être exposé à une variété de risques découlant des instruments financiers. Les expositions du Régime à de tels risques sont concentrées dans ses avoirs investis et sont liées aux risques de marché (qui incluent le risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de change.

Le processus de gestion des risques du Régime inclut le suivi de la conformité conformément à la politique de placement du Régime. Le Régime gère les effets de ces risques financiers sur le rendement du portefeuille du Régime en engageant et en supervisant des gestionnaires de placement professionnels externes. Les gestionnaires de placement examinent régulièrement les positions du Régime et les événements survenus sur le marché, et gèrent le portefeuille de placement conformément à la politique et au mandat de placement.

a) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'une variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des placements du Régime dans des instruments financiers portant intérêt résultant des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des obligations. Ce risque est activement géré en utilisant la durée, l'analyse de la courbe des taux et la sélection de secteur et de crédit. Le risque lié aux variations des taux d'intérêt est réduit pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie en raison de leur nature à court terme.

Les avoirs du Régime en titres de créance par échéance sont les suivants :

Titres de créance par date d'échéance	% du total du fonds de placement	
	30 avr. 2020	31 oct. 2019
Moins de 1 an	8 %	3 %
De 1 an à 3 ans	36 %	36 %
De 3 à 5 ans	27 %	27 %
Plus de 5 ans	20 %	22 %
Total des titres de créance	91 %	88 %

Au 30 avril 2020, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement de 10 198 \$ (31 octobre 2019 – 10 303 \$), tel qu'il est indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille, aurait diminué d'environ 320 \$ (31 octobre 2019 – 330 \$). Si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement aurait augmenté d'environ 350 \$ (31 octobre 2019 – 360 \$). Cette variation de 1 % présume un

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

a) Risque de marché (suite)

i) Risque de taux d'intérêt (suite)

changement parallèle de la courbe des taux, alors que toutes les autres variables demeurent constantes. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des fluctuations des cours du marché autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt. Les facteurs propres à un placement individuel, son émetteur ou d'autres facteurs ayant un effet sur tous les instruments négociés sur un marché ou sur un segment de marché ont une incidence sur ce risque. Les catégories d'actifs qui sont les plus touchées par ce risque sont les actions et les FNB du portefeuille de l'actif provenant de subventions gouvernementales, qui représentent 9 % (31 octobre 2019 – 12 %) du total du fonds de placement au 30 avril 2020.

Au 30 avril 2020, si les prix des actions et des indices sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, la juste valeur du total du fonds de placement indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille aurait augmenté ou diminué d'approximativement 10 \$ (31 octobre 2019 – 12 \$). Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance d'effectuer des paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Le portefeuille du Régime comprend principalement des obligations émises ou garanties par les gouvernements fédéral et provinciaux et des instruments de créance de sociétés assortis d'une notation minimale approuvée établie par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Régime a une concentration de placements dans des obligations émises et garanties par le gouvernement qui sont considérées comme des placements de haute qualité de crédit, ce qui atténue le risque de crédit.

L'exposition du Régime au risque de crédit est résumée ci-dessous.

Notation	30 avril 2020		31 octobre 2019	
	% du total du fonds de placement	Montant	% du total du fonds de placement	Montant
AAA	21 %	2 132 \$	21 %	2 132 \$
AA/AA(élevée)/AA(faible)	35 %	3 578	29 %	3 048
A/A(élevée)/A(faible)	24 %	2 459	33 %	3 407
BBB	3 %	256	3 %	301
R-1	1 %	84	0 %	51
Non noté à court terme	7 %	737	2 %	163
Total des titres de créance	91 %	9 246 \$	88 %	9 102 \$

Le Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») a été la source principale pour l'obtention de notations. Les sources secondaires utilisées incluent Standard & Poor's Financial Services LLC et Moody's Investors Service, Inc.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. L'exposition du Régime au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les PAE aux bénéficiaires. Le Régime investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement vendus. Le Régime conserve suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux exigences de liquidité en utilisant des modèles de prévisions de trésorerie qui reflètent la répartition des échéances des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé. Tous les autres passifs financiers sont à court terme et sont payables dans un délai de un an.

d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de changements survenus dans les taux de change. Le Régime détient des FNB étrangers qui représentent 8 % (31 octobre 2019 – 10 %) du total du fonds de placement. La juste valeur du total du fonds de placement du Régime augmenterait ou diminuerait d'environ 8 \$ (31 octobre 2019 – 10 \$) à la suite d'une dépréciation ou d'une appréciation de 1 % du taux de change du dollar canadien. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 7. Dépôts des souscripteurs

La variation des dépôts des souscripteurs pour les semestres clos les 30 avril 2020 et 2019 est la suivante :

	30 av. 2020	30 av. 2019
Paiements des souscripteurs	291 \$	368 \$
Principaux transferts interrégimes	317	487
Remboursement du capital	(842)	(996)
Diminution nette des dépôts des souscripteurs	(234)	(141)
Solde, au début de la période	5 991	6 644
Solde, à la fin de la période	5 757 \$	6 503 \$

Note 8. Remboursement des frais de souscription

Depuis le 20 janvier 2020, si la convention d'un souscripteur est transférée depuis le Régime Avantage CST, le souscripteur peut avoir droit à un remboursement partiel des frais de souscription payés au titre du Régime Avantage CST. Le pourcentage des frais de souscription à rembourser dépend de la période pendant laquelle la convention du souscripteur se rapportait au Régime Avantage CST et il se situe entre 0 % et 25 % du total des frais de souscription payés. Le remboursement des frais de souscription (les « droits au RFS ») est versé aux bénéficiaires admissibles dans une proportion correspondant au montant du retrait des PAE. Le montant total remboursé pour le semestre clos le 30 avril 2020 s'est établi à 3 \$.

Une évaluation actuarielle des droits au RFS du Régime sera effectuée en fonction des actifs et des obligations au 31 octobre 2020. Au 30 avril 2020, aucun montant au titre de la capitalisation n'avait été prévu, car ce montant n'était pas important.

Note 9. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir

Les justes valeurs estimatives utilisées aux fins de l'évaluation et des informations à fournir se rapprochent des montants qui seraient obtenus pour la vente d'un actif, ou payés pour le règlement d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché.

Les valeurs comptables des autres instruments financiers, comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les produits à recevoir et autres débiteurs, les débiteurs pour les titres vendus, les subventions gouvernementales à recevoir, les créditeurs et charges à payer ainsi que les créditeurs pour les titres achetés, se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels ont été classés les instruments financiers du Régime :

- i) Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les cours du marché.
- ii) Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en utilisant des données d'entrée directement ou indirectement observables.
- iii) Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués en utilisant des données d'entrée non observables (ce qui comprend l'utilisation d'hypothèses fondées sur la meilleure information disponible).

Actifs évalués à la juste valeur au 30 avril 2020

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	8 509 \$	– \$	8 509 \$
FNB et titres de capitaux propres	952	–	–	952
Total des placements, à la juste valeur	952 \$	8 509 \$	– \$	9 461 \$

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2019

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	227 023 \$	– \$	227 023 \$
FNB et titres de capitaux propres	110 838	–	–	110 838
Total des placements, à la juste valeur	110 838 \$	227 023 \$	– \$	337 861 \$

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux 1 ou 2 pour le semestre clos le 30 avril 2020 et l'exercice clos le 31 octobre 2019.

Subventions gouvernementales

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations						Obligations (suite)					
Fédérales – 8,9 %						Fédérales – 8,9 % (suite)					
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,25	15 juin 2021	2 227	2 250	2 236	Gouvernement du Canada	1,75	1 ^{er} mars 2023	1 196	1 245	1 195
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,80	15 juin 2021	130	135	144	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2023	1 570	1 630	1 550
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,15	15 déc. 2021	589	596	584	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} sept. 2023	1 765	1 862	1 763
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,50	15 déc. 2021	688	700	688	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} mars 2024	768	823	794
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 mars 2022	2 900	3 019	2 950	Gouvernement du Canada	2,50	1 ^{er} juin 2024	2 475	2 689	2 583
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2022	1 243	1 276	1 249	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} sept. 2024	1 508	1 580	1 509
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,40	15 déc. 2022	6 535	6 850	6 804	Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} mars 2025	854	889	883
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2023	487	513	487	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2025	1 517	1 660	1 648
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 déc. 2023	1 216	1 298	1 217	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2026	738	787	734
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,90	15 juin 2024	800	871	849	Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} juin 2027	1 281	1 331	1 246
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80	15 déc. 2024	9 017	9 446	9 018	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} juin 2028	2 081	2 333	2 190
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 mars 2025	6 000	6 513	6 288	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2029	1 971	2 279	2 224
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,90	15 sept. 2026	823	876	813	Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} juin 2030	577	617	585
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2027	1 660	1 824	1 696	Gouvernement du Canada	5,75	1 ^{er} juin 2033	1 450	2 355	2 179
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 mars 2028	238	263	237	Gouvernement du Canada	5,00	1 ^{er} juin 2037	222	365	333
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 mars 2028	514	580	509	Gouvernement du Canada	4,00	1 ^{er} juin 2041	1 250	1 944	1 750
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 déc. 2028	734	835	733	Gouvernement du Canada	3,50	1 ^{er} déc. 2045	406	621	583
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,10	15 sept. 2029	982	1 077	1 005	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2048	916	1 281	1 235
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2030	1 103	1 176	1 114	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} déc. 2051	1 625	2 004	1 875
Société canadienne des postes	4,36	16 juill. 2040	375	526	472	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2064	800	1 261	948
Gouvernement du Canada	–	14 mai 2020	6 400	6 397	6 397	Labrador-Island Link Funding Trust	3,76	1 ^{er} juin 2033	150	186	176
Gouvernement du Canada	–	28 mai 2020	20	20	20	Labrador-Island Link Funding Trust	3,86	1 ^{er} déc. 2045	1 500	2 045	1 801
Gouvernement du Canada	–	11 juin 2020	1 325	1 324	1 324	Labrador-Island Link Funding Trust	3,85	1 ^{er} déc. 2053	100	146	126
Gouvernement du Canada	–	25 juin 2020	30 900	30 885	30 885	Muskkrat Falls Funding Trust	3,83	1 ^{er} juin 2037	1 350	1 743	1 501
Gouvernement du Canada	–	30 juill. 2020	430	430	430	Muskkrat Falls Funding Trust	3,86	1 ^{er} déc. 2048	150	210	186
Gouvernement du Canada	–	6 août 2020	3 600	3 598	3 598					128 933	124 794
Gouvernement du Canada	–	12 nov. 2020	65	64	64	Provinciales – 32,5 %					
Gouvernement du Canada	0,75	1 ^{er} mars 2021	1 000	1 004	984	Province de l'Alberta	2,35	1 ^{er} juin 2025	6 650	7 032	6 812
Gouvernement du Canada	3,25	1 ^{er} juin 2021	877	905	912	Province de l'Alberta	4,45	15 déc. 2025	1 785	2 094	2 052
Gouvernement du Canada	0,75	1 ^{er} sept. 2021	1 785	1 796	1 747	Province de l'Alberta	2,20	1 ^{er} juin 2026	8 947	9 414	9 097
Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} mars 2022	1 832	1 839	1 747	Province de l'Alberta	2,55	1 ^{er} juin 2027	7 860	8 446	8 183
Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} juin 2022	3 549	3 731	3 670	Province de l'Alberta	2,90	1 ^{er} déc. 2028	8 914	9 863	9 406
Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} sept. 2022	2 390	2 430	2 326	Province de l'Alberta	2,90	20 sept. 2029	2 400	2 664	2 495
						Province de l'Alberta	2,05	1 ^{er} juin 2030	1 529	1 580	1 499
						Province de l'Alberta	3,50	1 ^{er} juin 2031	175	206	185
						Province de l'Alberta	3,90	1 ^{er} déc. 2033	1 300	1 589	1 450
						Province de l'Alberta	3,45	1 ^{er} déc. 2043	1 150	1 344	1 198
						Province de l'Alberta	3,30	1 ^{er} déc. 2046	776	893	794
						Province de l'Alberta	3,05	1 ^{er} déc. 2048	604	671	590
						Province de l'Alberta	3,10	1 ^{er} juin 2050	1 572	1 782	1 636
						Province de la Colombie-Britannique	2,85	18 juin 2025	6 877	7 526	7 284
						Province de la Colombie-Britannique	2,30	18 juin 2026	3 598	3 860	3 685

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 32,5 % (suite)						Provinciales – 32,5 % (suite)					
Province de la Colombie-Britannique	2,55	18 juin 2027	3 061	3 348	3 147	Province du Nouveau-Brunswick	4,65	26 sept. 2035	110	146	114
Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 déc. 2028	872	991	937	Province du Nouveau-Brunswick	4,55	26 mars 2037	1 000	1 326	1 183
Province de la Colombie-Britannique	5,70	18 juin 2029	3 275	4 498	4 357	Province du Nouveau-Brunswick	4,80	26 sept. 2039	250	347	311
Province de la Colombie-Britannique	2,20	18 juin 2030	980	1 058	979	Province du Nouveau-Brunswick	3,55	3 juin 2043	1 350	1 623	1 361
Province de la Colombie-Britannique	6,35	18 juin 2031	2 975	4 471	4 234	Province du Nouveau-Brunswick	3,80	14 août 2045	200	252	215
Province de la Colombie-Britannique	4,70	18 juin 2037	720	1 008	884	Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2048	287	328	280
Province de la Colombie-Britannique	4,95	18 juin 2040	1 300	1 923	1 685	Province du Nouveau-Brunswick	3,05	14 août 2050	54	62	59
Province de la Colombie-Britannique	4,30	18 juin 2042	430	596	503	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,30	2 juin 2025	200	209	199
Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2044	250	300	253	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,00	2 juin 2026	3 324	3 614	3 443
Province de la Colombie-Britannique	2,80	18 juin 2048	507	581	515	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	6,15	17 avril 2028	350	464	466
Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 juin 2050	296	354	315	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2028	1 969	2 131	2 040
Province du Manitoba	3,85	1 ^{er} déc. 2021	1 000	1 052	1 088	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2029	2 326	2 521	2 428
Province du Manitoba	2,45	2 juin 2025	5 250	5 608	5 436	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	6,55	17 oct. 2030	1 750	2 510	2 377
Province du Manitoba	4,40	5 sept. 2025	1 300	1 521	1 462	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	4,65	17 oct. 2040	150	196	177
Province du Manitoba	2,55	2 juin 2026	4 580	4 945	4 744	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,70	17 oct. 2048	1 409	1 669	1 471
Province du Manitoba	2,60	2 juin 2027	4 013	4 365	4 143	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,65	17 oct. 2050	547	535	540
Province du Manitoba	3,00	2 juin 2028	3 449	3 864	3 638	Province de la Nouvelle-Écosse	2,10	1 ^{er} juin 2027	2 462	2 599	2 458
Province du Manitoba	2,75	2 juin 2029	581	644	604	Province de la Nouvelle-Écosse	2,00	1 ^{er} sept. 2030	1 327	1 391	1 319
Province du Manitoba	2,05	2 juin 2030	49	51	49	Province de la Nouvelle-Écosse	5,80	1 ^{er} juin 2033	1 275	1 866	1 656
Province du Manitoba	3,25	5 sept. 2029	725	835	756	Province de la Nouvelle-Écosse	4,40	1 ^{er} juin 2042	2 100	2 871	2 442
Province du Manitoba	6,30	5 mars 2031	500	732	688	Province de la Nouvelle-Écosse	3,45	1 ^{er} juin 2045	700	852	768
Province du Manitoba	4,10	5 mars 2041	2 100	2 716	2 355	Province de la Nouvelle-Écosse	3,15	1 ^{er} déc. 2051	324	389	381
Province du Manitoba	4,40	5 mars 2042	500	676	590	Province de la Nouvelle-Écosse	3,50	2 juin 2062	600	803	599
Province du Manitoba	3,35	5 mars 2043	100	118	100	Province de l'Ontario	4,00	2 juin 2021	2 500	2 595	2 760
Province du Manitoba	4,05	5 sept. 2045	350	462	414	Province de l'Ontario	3,15	2 juin 2022	1 900	2 000	2 031
Province du Manitoba	2,85	5 sept. 2046	396	433	393	Province de l'Ontario	2,85	2 juin 2023	1 100	1 171	1 157
Province du Manitoba	3,40	5 sept. 2048	157	191	159	Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2024	400	442	430
Province du Manitoba	3,20	5 mars 2050	288	343	331	Province de l'Ontario	2,65	5 févr. 2025	800	864	802
Province du Nouveau-Brunswick	1,80	14 août 2025	341	353	341	Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2025	35 575	38 410	37 036
Province du Nouveau-Brunswick	2,60	14 août 2026	1 167	1 265	1 217	Province de l'Ontario	1,75	8 sept. 2025	1 402	1 456	1 426
Province du Nouveau-Brunswick	2,35	14 août 2027	659	705	674						
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2028	970	1 095	1 041						
Province du Nouveau-Brunswick	5,65	27 déc. 2028	1 645	2 193	2 102						
Province du Nouveau-Brunswick	5,50	27 janv. 2034	125	178	147						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 32,5 % (suite)						Provinciales – 32,5 % (suite)					
Province de l'Ontario	8,50	2 déc. 2025	3 300	4 617	4 537	Province de la Saskatchewan	6,40	5 sept. 2031	3 900	5 816	5 487
Province de l'Ontario	2,40	2 juin 2026	27 078	29 150	27 816	Province de la Saskatchewan	4,75	1 ^{er} juin 2040	350	485	443
Province de l'Ontario	1,85	1 ^{er} févr. 2027	475	497	474	Province de la Saskatchewan	3,90	2 juin 2045	300	383	332
Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2027	28 831	31 564	29 997	Province de la Saskatchewan	2,75	2 déc. 2046	2 056	2 191	1 814
Province de l'Ontario	7,60	2 juin 2027	1 120	1 605	1 605	Province de la Saskatchewan	3,30	2 juin 2048	334	395	342
Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2028	19 077	21 419	20 527	Province de la Saskatchewan	3,10	2 juin 2050	297	344	322
Province de l'Ontario	6,50	8 mars 2029	19 025	27 116	26 291	Province de la Saskatchewan	3,75	5 mars 2054	84	111	94
Province de l'Ontario	2,70	2 juin 2029	19 386	21 635	20 689	Province de la Saskatchewan	2,95	2 juin 2058	80	95	76
Province de l'Ontario	2,05	2 juin 2030	855	908	862					474 779	449 367
Province de l'Ontario	6,20	2 juin 2031	1 175	1 745	1 630	Municipales – 1,3 %					
Province de l'Ontario	5,85	8 mars 2033	2 575	3 817	3 518	Ville de Montréal	3,00	1 ^{er} sept. 2025	831	906	837
Province de l'Ontario	5,60	2 juin 2035	775	1 156	1 073	Ville de Montréal	2,75	1 ^{er} sept. 2026	223	241	223
Province de l'Ontario	4,70	2 juin 2037	1 060	1 478	1 257	Ville de Montréal	4,25	1 ^{er} déc. 2032	350	438	384
Province de l'Ontario	4,60	2 juin 2039	1 815	2 547	2 198	Ville de Montréal	4,10	1 ^{er} déc. 2034	375	463	399
Province de l'Ontario	4,65	2 juin 2041	625	893	771	Ville de Montréal	3,15	1 ^{er} déc. 2036	900	1 001	898
Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2043	550	685	604	Ville de Montréal	3,50	1 ^{er} déc. 2038	1 300	1 513	1 437
Province de l'Ontario	3,45	2 juin 2045	2 125	2 653	2 205	Ville de Montréal	6,00	1 ^{er} juin 2043	550	880	782
Province de l'Ontario	2,90	2 déc. 2046	3 413	3 924	3 385	Ville d'Ottawa	4,60	14 juill. 2042	500	682	590
Province de l'Ontario	2,80	2 juin 2048	1 147	1 306	1 141	Ville d'Ottawa	3,10	27 juill. 2048	683	760	644
Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2049	1 613	1 878	1 567	Ville de Toronto	2,40	24 juin 2026	225	239	225
Province de l'Ontario	2,65	2 déc. 2050	1 941	2 178	2 057	Ville de Toronto	2,95	28 avril 2035	300	328	277
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	2,65	1 ^{er} déc. 2051	101	107	101	Ville de Toronto	3,50	2 juin 2036	1 509	1 762	1 504
Province de Québec	3,00	1 ^{er} sept. 2023	2 000	2 149	2 134	Ville de Toronto	5,20	1 ^{er} juin 2040	350	499	446
Province de Québec	5,35	1 ^{er} juin 2025	1 000	1 213	1 164	Ville de Toronto	4,70	10 juin 2041	325	441	383
Province de Québec	2,60	6 juill. 2025	3 250	3 519	3 423	Ville de Toronto	3,80	13 déc. 2042	550	671	578
Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2025	16 825	18 369	17 703	Ville de Toronto	4,15	10 mars 2044	225	289	246
Province de Québec	2,50	1 ^{er} sept. 2026	6 779	7 364	7 050	Ville de Toronto	3,25	24 juin 2046	109	123	109
Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2027	10 789	11 971	11 368	Ville de Vancouver	3,10	21 sept. 2028	600	676	600
Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2028	24 425	27 281	25 814	Ville de Vancouver	3,70	18 oct. 2052	1 145	1 504	1 227
Province de Québec	2,30	1 ^{er} sept. 2029	13 027	14 159	13 356	Ville de Winnipeg	4,10	1 ^{er} juin 2045	42	53	48
Province de Québec	6,00	1 ^{er} oct. 2029	2 400	3 381	3 190	Ville de Winnipeg	4,30	15 nov. 2051	450	613	512
Province de Québec	1,90	1 ^{er} sept. 2030	68	71	71	Municipal Finance Authority of British Columbia	2,50	19 avril 2026	822	882	823
Province de Québec	6,25	1 ^{er} juin 2032	325	492	455	Région de Peel	2,30	2 nov. 2026	77	82	77
Province de Québec	5,25	1 ^{er} juin 2034	2 000	2 814	2 533	Région de Peel	5,10	29 juin 2040	550	782	694
Province de Québec	5,75	1 ^{er} déc. 2036	5 115	7 892	7 096	Région de Peel	3,85	30 oct. 2042	900	1 111	989
Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2038	1 265	1 852	1 600	Municipalité régionale de Halton	4,05	11 oct. 2041	300	383	336
Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2041	1 350	2 029	1 746	Municipalité régionale de York	2,60	15 déc. 2025	950	1 022	927
Province de Québec	4,25	1 ^{er} déc. 2043	400	557	473						
Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2048	1 038	1 344	1 174						
Province de Québec	3,10	1 ^{er} déc. 2051	270	333	323						
Province de la Saskatchewan	2,55	2 juin 2026	2 393	2 581	2 468						
Province de la Saskatchewan	2,65	2 juin 2027	1 577	1 716	1 646						
Province de la Saskatchewan	3,05	2 déc. 2028	2 334	2 631	2 521						
Province de la Saskatchewan	2,20	2 juin 2030	268	284	268						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Municipales – 1,3 % (suite)						De sociétés – 24,1 % (suite)					
Municipalité régionale de York	2,50	2 juin 2026	77	82	79	Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,45	4 avril 2028	4 530	4 664	4 642
Municipalité régionale de York	4,00	31 mai 2032	300	370	329	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,95	19 juin 2029	3 605	3 661	3 612
Municipalité régionale de York	4,05	1 ^{er} mai 2034	625	773	688	Canadian Natural Resources Limited	3,55	3 juin 2024	2 000	1 917	2 069
				19 569	17 291	Chemin de fer Canadien Pacifique Ltée	3,05	9 mars 2050	350	337	347
De sociétés – 24,1 %						De sociétés – 24,1 % (suite)					
407 International Inc.	5,96	3 déc. 2035	935	1 320	1 345	Choice Properties Limited Partnership	3,56	9 sept. 2024	500	522	501
407 International Inc.	5,75	14 févr. 2036	1 247	1 647	1 669	Choice Properties Limited Partnership	4,18	8 mars 2028	380	414	399
407 International Inc.	3,65	8 sept. 2044	1 767	1 995	2 023	Choice Properties Limited Partnership	2,98	4 mars 2030	420	417	420
407 International Inc.	3,72	11 mai 2048	325	374	381	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,55	10 janv. 2025	1 870	1 948	1 932
407 International Inc.	2,84	7 mars 2050	140	139	140	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,53	11 juin 2029	2 428	2 523	2 462
AIMCo Realty Investors LP	3,04	1 ^{er} juin 2028	805	862	843	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,27	7 mars 2046	468	538	550
AIMCo Realty Investors LP	2,71	1 ^{er} juin 2029	3 235	3 385	3 291	CU Inc.	5,56	26 mai 2028	758	959	949
Alectra Inc.	5,30	29 avril 2041	936	1 309	1 319	CU Inc.	4,54	24 oct. 2041	2 660	3 371	3 299
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,06	26 juill. 2024	3 499	3 619	3 530	CU Inc.	4,72	9 sept. 2043	5 267	6 871	6 802
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,60	2 juin 2025	1 071	1 134	1 114	CU Inc.	2,96	7 sept. 2049	705	717	718
Allied Properties REIT	3,11	8 avril 2027	370	371	370	Daimler Canada Finance Inc.	2,57	22 nov. 2022	500	492	499
Allied Properties REIT	3,12	21 févr. 2030	490	481	490	Daimler Canada Finance Inc.	2,54	21 août 2023	3 315	3 224	3 297
AltaLink, L.P.	5,38	26 mars 2040	1 905	2 652	2 620	Daimler Canada Finance Inc.	2,97	13 mars 2024	3 270	3 206	3 305
AltaLink, L.P.	3,99	30 juin 2042	1 247	1 488	1 509	Enbridge Gas Distribution Inc.	4,00	22 août 2044	1 725	2 053	2 045
AltaLink, L.P.	4,05	21 nov. 2044	1 169	1 422	1 434	Enbridge Gas Distribution Inc.	3,01	9 août 2049	2 130	2 175	2 132
Bank of America Corporation	3,30	24 avril 2024	5 505	5 690	5 664	Enbridge Gas Inc.	2,90	1 ^{er} avril 2030	230	246	230
Banque de Montréal	2,85	6 mars 2024	2 700	2 801	2 745	Enbridge Inc.	3,19	5 déc. 2022	2 182	2 223	2 248
Banque de Montréal	2,70	11 sept. 2024	1 460	1 536	1 448	Enbridge Inc.	2,99	3 oct. 2029	565	555	565
Banque de Montréal	2,37	3 févr. 2025	925	943	920	Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	935	984	1 037
Banque de Montréal	2,88	17 sept. 2029	5 515	5 590	5 505	Enbridge Inc.	5,38	27 sept. 2077	624	580	627
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,83	27 avril 2022	1 598	1 616	1 554	Enbridge Pipelines Inc.	4,55	17 août 2043	1 310	1 429	1 507
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,38	1 ^{er} mai 2023	1 268	1 292	1 288	Enbridge Pipelines Inc.	4,13	9 août 2046	1 882	1 942	2 085
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,49	23 sept. 2024	1 356	1 389	1 356	EPCOR Utilities Inc.	3,55	27 nov. 2047	1 733	1 933	1 949
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,89	18 janv. 2029	8 875	9 318	9 127	Federated Co-operatives Ltd.	3,92	17 juin 2025	957	1 005	992
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,84	3 juill. 2029	6 010	6 082	6 049	Finning International Inc.	2,63	14 août 2026	935	919	940
Bell Canada	3,00	3 oct. 2022	2 206	2 280	2 260	First Capital Realty Inc.	4,32	31 juill. 2025	655	675	698
Bell Canada	3,35	12 mars 2025	666	708	656	FortisAlberta Inc.	5,40	21 avril 2036	1 559	2 063	2 095
Bell Canada	2,90	10 sept. 2029	425	445	443	FortisAlberta Inc.	5,37	30 oct. 2039	2 455	3 360	3 314
Bell Canada	4,35	18 déc. 2045	2 123	2 420	2 348	FortisBC Energy Inc.	6,00	2 oct. 2037	623	894	891
Bell Canada	3,50	30 sept. 2050	650	647	649						
Caisse centrale Desjardins	2,42	4 oct. 2024	1 401	1 431	1 401						
Calloway REIT Inc.	3,99	30 mai 2023	936	973	981						
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,30	11 juill. 2022	8 190	8 368	8 169						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 24,1 % (suite)						De sociétés – 24,1 % (suite)					
FortisBC Energy Inc.	3,85	7 déc. 2048	624	741	753	La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	3,18	22 nov. 2027	1 484	1 532	1 527
Financière General Motors du Canada Ltée	3,25	7 nov. 2023	290	266	290	Société Financière Manuvie	3,32	9 mai 2028	3 187	3 292	3 208
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	2,75	17 oct. 2039	975	956	974	Metropolitan Life of Canada	1,77	27 sept. 2022	1 953	1 918	1 894
Great-West Lifeco Inc.	4,65	13 août 2020	3 151	3 179	3 238	Metropolitan Life of Canada	3,39	9 avril 2030	975	1 037	975
Great-West Lifeco Inc.	6,67	21 mars 2033	1 577	2 150	2 086	National Australia Bank	3,52	12 juin 2030	1 280	1 280	1 280
HCN Canadian Holdings L.P.	2,95	15 janv. 2027	1 110	1 093	1 132	Banque Nationale du Canada	2,98	4 mars 2024	576	600	593
Heathrow Funding Limited	3,25	21 mai 2027	936	953	979	Banque Nationale du Canada	3,18	1 ^{er} févr. 2028	2 215	2 257	2 202
Heathrow Funding Limited	3,78	4 sept. 2030	935	955	1 019	North West Redwater Partnership	4,25	1 ^{er} juin 2029	4 737	5 258	5 281
Honda Canada Finance Inc.	3,18	28 août 2023	2 183	2 243	2 262	North West Redwater Partnership	4,35	10 janv. 2039	1 558	1 650	1 822
Banque HSBC Canada	2,17	29 juin 2022	1 482	1 496	1 472	North West Redwater Partnership	3,70	23 févr. 2043	1 040	992	1 045
Banque HSBC Canada	2,54	31 janv. 2023	7 337	7 477	7 308	Omers Realty Corporation	3,63	5 juin 2030	2 985	3 393	3 296
Banque HSBC Canada	3,20	5 déc. 2023	4 820	4 956	4 922	Pembina Pipeline Corp	2,56	1 ^{er} juin 2023	775	775	777
Husky Energy Inc.	3,55	12 mars 2025	800	737	834	Pembina Pipeline Corp	3,31	1 ^{er} févr. 2030	1 560	1 525	1 559
Hydro One Inc.	8,90	18 août 2022	1 000	1 186	1 422	Power Corporation du Canada	8,57	22 avril 2039	1 107	1 726	1 831
Hydro One Inc.	2,54	5 avril 2024	40	42	41	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,38	12 déc. 2028	260	257	258
Hydro One Inc.	8,25	22 juin 2026	2 950	4 170	4 397	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,87	12 janv. 2030	240	237	240
Hydro One Inc.	5,36	20 mai 2036	936	1 255	1 245	Fonds de placement immobilier RioCan	3,21	29 sept. 2023	1 625	1 645	1 658
Hydro One Inc.	6,59	22 avril 2043	260	423	407	Fonds de placement immobilier RioCan	3,29	12 févr. 2024	1 530	1 555	1 566
Hydro One Inc.	3,63	25 juin 2049	2 244	2 587	2 492	Fonds de placement immobilier RioCan	2,36	10 mars 2027	840	804	841
Hydro One Inc.	3,64	5 avril 2050	1 475	1 705	1 626	Rogers Communications Inc.	3,65	31 mars 2027	1 475	1 617	1 546
Hydro-Québec	6,00	15 août 2031	1 500	2 197	1 957	Rogers Communications Inc.	3,25	1 ^{er} mai 2029	2 794	3 009	2 901
Hydro-Québec	6,50	15 févr. 2035	450	716	658	Banque Royale du Canada	1,65	15 juill. 2021	1 135	1 141	1 124
Hydro-Québec	6,00	15 févr. 2040	250	407	360	Banque Royale du Canada	2,35	2 juill. 2024	680	693	676
Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2045	450	693	590	Banque Royale du Canada	2,61	1 ^{er} nov. 2024	970	1 000	972
Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2050	1 500	2 438	2 061	Banque Royale du Canada	2,33	28 janv. 2027	3 680	3 738	3 615
Hydro-Québec	4,00	15 févr. 2055	1 566	2 285	2 041	Banque Royale du Canada	2,74	25 juill. 2029	7 795	7 865	7 837
IA Groupe Financier	2,40	21 févr. 2030	450	443	450	Banque Royale du Canada	2,88	23 déc. 2029	2 870	2 908	2 904
Société financière IGM Inc.	4,56	25 janv. 2047	624	659	716	Saputo inc.	2,88	19 nov. 2024	715	738	716
Intact Corporation financière	2,85	7 juin 2027	3 251	3 365	3 223	Shaw Communications Inc.	3,30	10 déc. 2029	1 115	1 179	1 131
Inter Pipeline Ltd.	2,61	13 sept. 2023	1 559	1 471	1 549	Shaw Communications Inc.	2,90	9 déc. 2030	220	223	220
Inter Pipeline Ltd.	2,73	18 avril 2024	959	899	976	SmartCentres REIT	3,44	28 août 2026	613	629	634
Inter Pipeline Ltd.	3,48	16 déc. 2026	1 560	1 463	1 632	South Coast Transportation Authority	3,25	23 nov. 2028	700	796	699
Inter Pipeline Ltd.	4,64	30 mai 2044	312	265	345						
Liberty Utilities Canada LP	3,32	14 févr. 2050	990	981	990						
Les Compagnies Loblaw limitée	4,86	12 sept. 2023	1 558	1 713	1 701						
Les Compagnies Loblaw limitée	3,92	10 juin 2024	1 558	1 692	1 667						
Les Compagnies Loblaw limitée	6,50	22 janv. 2029	1 598	2 064	2 035						
Les Compagnies Loblaw limitée	5,90	18 janv. 2036	624	802	794						
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	2,10	1 ^{er} juin 2025	5 912	5 917	5 853						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Actions – 4,2 % (suite)			
Rogers Communications Inc.	15 734	917	1 018
Banque Royale du Canada	22 875	1 959	2 226
Saputo inc.	72 867	2 550	2 947
Stella-Jones Inc.	26 056	904	1 109
Suncor Énergie Inc.	58 536	1 453	1 954
TC Energy Corporation	17 698	1 134	1 066
TELUS Corporation	93 568	2 129	2 088
Toromont Industries Ltd.	22 263	1 456	1 160
La Banque Toronto-Dominion	70 990	4 127	4 305
Tucows Inc.	6 968	513	504
Westshore Terminals Investment Corporation	63 933	953	1 440
Winpak Ltd.	14 177	657	667
		61 779	66 883
Fonds négociés en bourse – 28,7 %			
FINB BMO MSCI EAFE	3 860 800	64 553	69 489
FINB BMO MSCI marchés émergents	884 180	15 933	16 697
FINB BMO S&P 500	1 597 870	70 961	59 216
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF	729 303	17 022	18 387
iShares Core S&P U.S. ETF	4 755 358	143 348	119 359
iShares Global Infrastructure Index ETF	926 798	21 168	24 849
iShares Global Real Estate Index ETF	796 193	21 688	25 321
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	2 348 839	64 476	69 105
		419 149	402 423
Total des actions – 32,9 %		480 928	469 306
Total des placements – 99,7 %		1 454 859	1 408 318
Trésorerie et équivalents de trésorerie – 0,3 %			
		3 886	3 886
Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %		1 458 745	1 412 204
Total de la répartition des placements			
Plan II		891	859
Plan traditionnel		8 757	8 419
Régime d'épargne collectif		80 542	77 903
Régime Avantage CST	1 229 361	1 190 158	
Régime d'épargne familial		132 428	128 209
Régime d'épargne individuel		2 880	2 770
		1 454 859	1 408 318
Répartition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Plan II		2	2
Plan traditionnel		29	29
Régime d'épargne collectif		210	210
Régime Avantage CST	3 281	3 281	
Régime d'épargne familial		355	355
Régime d'épargne individuel		9	9
		3 886	3 886

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Fiducie canadienne de bourses d'études

Parrainé par la

Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8
1-877-333-7377

Gestionnaire de fonds d'investissement et distributeur

Consultants C.S.T. inc.
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8

Fiduciaire

Fiducie RBC Services aux Investisseurs
155 Wellington Street West, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5V 3L3

Auditeur

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West, bureau 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9

Banque

Banque Royale du Canada
Royal Bank Plaza
South Tower
200 Bay Street, 10^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2J5

Pour obtenir des renseignements sur le compte de votre régime, veuillez ouvrir une session dans nos Services en ligne à www.cst.org.

Au Québec, les régimes du Plan fiduciaire canadien de bourses d'études sont distribués par Consultants C.S.T. inc., cabinet de courtage en plans de bourses d'études.